



Cournonterral : Caractéristiques

Côte d'Amour : Deux coeurs	Difficulté Moyenne
Secteur géographique	Garrigues
Index IBP	50
Date de mise à jour	12/03/2023
Durée	4 h 00
Dénivelée	300 m
ign	2643ET 2743ET
Distance	15,4 Km
Période recommandée	avril

Bon à savoir :

Accès et parking :

Cournonterral. Parking La Vigne du Parc.

Présentation :

Malgré la proximité de la ville, il s'agit bien d'une "vraie" rando, sauvage, très nature, pas du tout urbaine et plutôt sportive. Les deux premiers tiers du circuit réservent de belles surprises comme les gorges du Coulazou, des passages en garrigue et en sous bois dans un environnement sauvage ou de remarquables points de vue. Le dernier tiers (sauf la toute fin de parcours), pour rentrer sur Cournonterral, sans être désagréable, est un peu monotone.

Période recommandée :

C'est en avril qu'il faut parcourir ce circuit, c'est l'époque où la garrigue est en fleurs.

Toutefois, l'hiver de décembre à mars est aussi une bonne période.

Eviter la période chaude et sèche, il y a peu d'ombre sur le parcours et la sécheresse frappe durement dans ce secteur.

Infos pratiques :

Pas d'eau sur le parcours.

Attention, deux passages à proximité de ruches actives en saison (Mas de Crespine, mare de Fertalières). Pour ceux qui appréhendent, choisir les journées d'hiver !

Le topo :

Lorsque vous aurez parcouru le circuit, n'oubliez pas de déposer un commentaire, cela sera utile pour les randonneurs qui passeront après vous. Merci.

Traverser la grande esplanade herbeuse en visant le pont de l'ancienne voie ferrée, avec le Coulazou à main droite et le village prudemment perché sur la gauche. Poursuivre sur une piste qui passe sous le pont puis franchir une première fois le Coulazou, généralement à sec contrairement à ce qu'indique la carte IGN.

Trois minutes en rive gauche et on retraverse le Coulazou. La piste s'élève un peu et offre des vues sur les jolies gorges sculptées par les sautes d'humeur de la rivière. Puis on poursuit le long d'une olivette suivie d'une vigne. A l'extrémité de celle-ci, le chemin traverse une sorte de ravin, offre une vue en enfilade sur les gorges du Coulazou puis se met à monter fortement vers la gauche.

Quatre minutes de montée et on débouche sur un replat. Ne pas aller jusqu'à la grande piste et prendre le premier chemin immédiatement en épingle à droite. On s'engage sur un agréable sentier horizontal qui traverse une jolie garrigue. Après un peu plus de cinq minutes, on longe une pinède cédraie puis le sentier monte un peu pour se stabiliser de nouveau et atteindre un carrefour.

Prendre à gauche de façon à rejoindre quelques mètres plus loin un grand chemin. Deux cent mètres sur ce chemin et on arrive à la lisière d'une pinède. En avançant un peu dans celle-ci, on va jeter un oeil à la belle bergerie communale mais généralement elle est fermée. Ensuite, demi-tour, on retourne au sentier le long de la pinède. On la longe à main gauche.

Deux cent mètres et on débouche sur une piste qu'on prend à gauche. Immédiatement, à la fourche, on prend à droite et on rejoint une immense piste carrossable panneautée AUE1. On la prend à droite. 80 mètres sur cette piste et, à l'endroit où la pinède se termine sur notre droite et à hauteur d'un piquet vert sur la gauche, on prend un chemin en biais à gauche dont le départ est peu visible (barrière verte un peu plus loin).

Cinq minutes et à hauteur d'une maisonnette sur la droite, on arrive à un carrefour. La logique voudrait qu'on aille tout droit mais dans ce cas il faudra traverser la partie privée de la bergerie de Crespine, souvent occupée par les chasseurs en saison ou par les bergers au printemps. Du coup, on prend la branche de gauche, on marche trois minutes et on débouche sur une route goudronnée à hauteur d'un poteau électrique en béton. On la prend à droite. On marche jusqu'à l'extrémité du goudron. A droite, c'est l'entrée de la bergerie, on prend un chemin à gauche.

1 heure 05. Mas de Crespine.

On laisse sur la gauche des ruches et on s'engage sur un sentier très discret qui s'enfonce dans un sous-bois assez dense. Quatre minutes et on arrive à un carrefour où on prend à droite un sentier plus large. Cinq minutes dans un paysage de garrigue à cistes et on ignore un sentier qui part à droite. Deux minutes et à une fourche, on prend à gauche. Le chemin s'élève encore puis arrive sur un replat et on tombe sur une autre fourche.

Prendre à droite en montée tandis que la branche de gauche descend. Le parcours est maintenant particulièrement agréable, dans une belle ambiance de collines sauvages. Un bon quart d'heure et on débouche sur une aire de retournement à proximité d'une citerne. Très belles vues sur la droite, de la Séranne au Pic St Loup en passant par les Cévennes en arrière-plan.

S'engager sur la piste horizontale qui en moins de cinq minutes rejoint une route. Prendre la route à gauche en descente. Deux minutes et on quitte la route dans un virage à gauche pour un sentier sur la droite. Ce sentier s'engage dans un vallon resserré et très esthétique. On avance horizontalement pendant une petite dizaine de minutes puis on arrive au fond du vallon.

La trace s'élève alors brutalement sur la gauche. Ne pas prendre la trace originelle caillouteuse et ravinée mais la trace plus récente des VTT qui monte un peu moins fort dans l'herbe sur la droite. Néanmoins, la pente est sévère mais cela dure peu de temps et on arrive rapidement sur un replat. Ici, prendre la sente de gauche en visant la lisière du bosquet sur la gauche de la citerne. Arrivé au niveau de celle-ci, on débouche à un carrefour de pistes.

Prendre la deuxième piste à gauche, horizontale. Marcher un peu plus de cent mètres et quitter la piste pour un sentier bien marqué qui s'élève et en deux minutes rejoint le sommet de la colline dans une zone de lapiaz. Vue exceptionnelle en direction d'abord de l'arrière-pays et ensuite en direction de la mer, de Montpellier jusqu'à Sète. Une pause s'impose en ce lieu et ce n'est pas par hasard que les chasseurs ont aménagé ici une zone de picnic avec des rochers et des planches de bois.

2 heures 10. Sommet du Puech.

Redescendre à la piste, la prendre à gauche. Deux minutes et la piste entame un virage à gauche et de nouveau on profite de vues magnifiques en direction de Sète et de l'étang de Thau. On poursuit la descente sur cette piste caillouteuse mais les vues sont tellement belles qu'on ne lui en veut pas (à la piste).

Un peu plus de cinq minutes de descente et dans une épingle à droite, on quitte la piste pour un sentier qui démarre en longeant à main gauche une petite lavogne maçonnée. Grâce à la vue, la descente est agréable. Plus bas, le sentier pénètre dans une zone plus arborée, c'est moins sympa et finalement on débouche sur un grand chemin à l'angle d'un mur à pierres sèches qui est la limite de propriété d'un mas isolé.

Prendre la piste en face en longeant le muret. Jardin avec des plantes grasses sur la droite. A l'extrémité du muret, on arrive à un carrefour, on prend la piste à gauche. Trois minutes et à une fourche, on prend à gauche. On arrive alors dans une vaste zone dégagée et on rejoint la route départementale.

On l'emprunte tout droit avec une vigne à main gauche et un mur à main droite. Une minute et on la quitte pour une piste à gauche qui se dirige en direction d'une ruine. A hauteur de la ruine, on longe la jolie mare de Fertalières sur la droite.

2 heures 45. Mare de la Fertalières.

On repart de la mare par le chemin qui passe entre deux vignes. On atteint une fourche où on prend la branche de gauche, la moins utilisée. On entame alors la partie la plus monotone et la moins intéressante de ce circuit qui, jusque-là, n'avait jamais été ennuyeux.

On poursuit sur notre piste dans une zone faiblement arborée. Une première piste nous arrive de la gauche, puis une seconde et alors qu'on a quitté la ruine et sa mare depuis un petit quart d'heure, on quitte notre piste pour prendre à droite un large chemin entre deux murets à pierres sèches.

On marche dix minutes sur ce chemin un peu monotone, en remarquant au passage de part et d'autre du chemin la présence d'anciens jardins aujourd'hui presque tous abandonnés.

On arrive alors à un carrefour en T où on prend à gauche une piste bordée par une ligne téléphonique. Encore cinq minutes et on approche d'un vaste carrefour avec une borne à incendie en son centre. Une trentaine de mètres avant la borne à incendie, repérer sur la gauche une petite lavogne maçonnée et tourner ici à gauche pour prendre un sentier. Celui-ci passe sous une ligne électrique puis débouche sur une routelette goudronnée.

La prendre à gauche. On laisse sur la droite l'accès à une belle bergerie puis après à peine 100 mètres on arrive à la mare de Pataris. Quitter ici la route pour un sentier sur la droite. Le sentier descend dans l'herbe. En bas, à la fourche, prendre la branche de droite. Le sentier se faufile dans la végétation puis rejoint l'autre branche (celle de gauche qu'on n'a pas prise).

On poursuit dans une belle garrigue. Une portion horizontale, une descente, une montée et on débouche sur une immense piste. Les plus observateurs remarqueront qu'on est déjà passé à cet endroit le matin. On traverse le grande piste et immédiatement après, on prend une petite piste sur la droite, horizontale et presque parallèle à la grande.

Rapidement, elle s'éloigne de sa grande soeur et chemine agréablement dans une garrigue basse. Une bonne dizaine de minutes et un bon sentier nous arrive de la droite. La végétation devient un peu plus dense. Deux minutes et on arrive à une fourche. On ne prend pas le sentier qui descend à gauche, on continue tout droit.

On bénéficie maintenant de belles vues sur Cournonterral avec le pont de l'ancienne voie ferrée au premier plan. Trois minutes horizontales et une courte mais raide descente nous ramène dans le lit du Coulazou. On le traverse et on prend la piste à droite pour rentrer au parking par le même chemin que le matin.

4 heures. Arrivée.

Avertissement : Les topos présentés sur ce site n'ont pas un caractère contractuel. Par ailleurs, les utilisateurs doivent disposer des compétences nécessaires pour savoir les lire, les comprendre et les interpréter correctement sur le terrain. Ils doivent également avoir en leur possession la ou les cartes IGN nécessaires (sur papier ou sur GPS y compris hors connexion réseau) et disposer des capacités physiques et techniques indispensables pour pratiquer l'activité concernée.